Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 1-2

Artikel: Bien commencer la nouvelle année apicole avec le contrôle printanier
Autor: Glanzmann, Jürg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068189

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bien que la plupart des observations soient faites visuellement, le nez et l'ouïe peuvent également fournir des indices importants. Si l'on perçoit, par exemple, une odeur aigre ou de pourri à l'entrée de la ruche, c'est le signe d'une maladie du couvain - il faut alors immédiatement ouvrir la ruche et contrôler le couvain.

Outre l'observation au trou de vol, l'évaluation régulière des fonds varroa (lange) fournit également des informations importantes. Le SSA recommande d'insérer le lange en février/mars, de l'analyser chaque semaine et de le nettoyer régulièrement. Dans l'aide-mémoire 4. Aperçu de la bonne pratique apicole, les points les plus importants dans ce contexte sont résumés sous la rubrique « Contrôle des déchets ».

Documents utiles

L'aide-mémoire 4.8.1. Observation au trou de vol sur www.apiservice.ch/aidememoire.

Livre « Au trou de vol » d'Heinrich Storch, disponible auprès du Syndicat national d'apiculture (boutique.snapiculture.com)

Bien commencer la nouvelle année apicole avec le contrôle printanier

Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), juerg.glanzmann@apiservice.ch

L'hiver sévit encore dans de nombreuses régions mais le printemps sera déjà bientôt là. Le contrôle printanier donne rapidement une vue d'ensemble à l'apiculteur et montre si les abeilles ont bien passé la saison froide.

Dès que les températures dépassent 10 °C, nos abeilles se réveillent. Nous les apiculteurs, nous sommes bien sûr anxieux de savoir si toutes les colonies ont bien survécu à l'hiver. Le contrôle de printemps s'effectue en plusieurs étapes. Il commence toujours par l'observation au trou de vol et un contrôle des réserves de nourriture. Suit, au cours d'une deuxième étape, dans le cas de vols intenses des abeilles, le véritable contrôle sanitaire avec le contrôle du couvain et l'évaluation/sélection de la colonie.

Observer les colonies au trou de vol et contrôler les réserves de nourriture

En tant qu'apiculteur, j'attends impatiemment les premiers jours de vol des abeilles. Même si en maints endroits il y a encore de la neige, les abeilles s'envolent pour vider leur intestin. Veillez à ce que les trous de vol soient exempts d'abeilles mortes, de neige et de glace lors du premier jour de vol possible. Il n'est généralement pas nécessaire d'ouvrir les ruches au tout début du printemps. Une observation précise au trou de vol des différentes colonies suffit.

En montagne : dégager les trous de vol. (Photo : © apiservice)

Cadre avec un beau nid à couvain mais trop peu de nourriture. (Photo : © apiservice)

Rucher en plaine. (Photo : © apiservice)

Abeilles en vol de propreté. (Photo : © apiservice)

Des colonies qui ne s'envolent pas doivent être contrôlées sans délai. Si des colonies sont mortes, fermez immédiatement les trous de vol afin d'empêcher le pillage. Vous trouverez d'autres informations sur l'observation au trou de vol dans l'article séparé d'Anja Ebener.

Le point le plus important est l'apport de nourriture. Si les colonies ont été suffisamment nourries et que la réserve de nourriture a encore été contrôlée au début de l'hiver, aucune intervention n'est généralement nécessaire avant la floraison du saule marsault. Toutefois, s'il y a eu des pillages ou l'apparition d'autres facteurs défavorables, on ne peut pas exclure un manque de nourriture, raison pour laquelle il est recommandé d'effectuer déjà plus tôt un premier contrôle de nourriture. La réserve de cette dernière peut être vérifiée en soulevant les ruches divisibles ou en ouvrant brièvement la ruche. Si, dans une ruche suisse et à cette époque de l'année, les abeilles se tiennent directement sous les couvre-cadres, cela peut également indiquer un manque de nourriture. En février, chaque colonie devrait disposer d'un stock de nourriture de 10 kg au minimum. Cela correspond à 3 ou 4 cadres de nourriture. Attention : au-dessous de la nourriture est souvent stocké une grande quantité de pollen, respectivement du pain d'abeille, qui doit être additionné au besoin des 10 kg. La réserve de

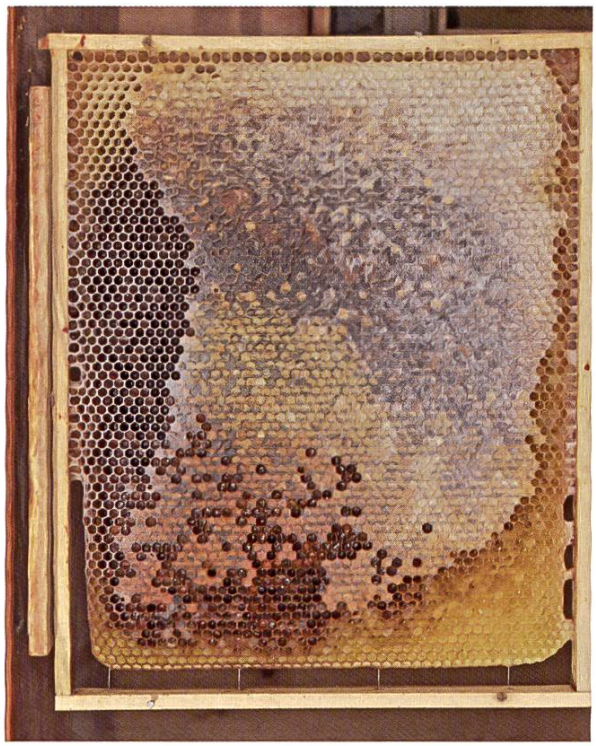

Cadre avec environ 2 kg de nourriture et beaucoup de pollen. (Photo : © apiservice)

pollen rend difficile l'estimation de la nourriture disponible et peut tromper énormément. Dites-vous bien qu'à partir de maintenant le besoin en nourriture croît très rapidement. Des colonies fortes consomment plus d'un kilo de nourriture par semaine. La nourriture devrait se trouver à proximité immédiate de la grappe hivernale ou du nid à couvain pour que les abeilles puissent y accéder également par temps froid. S'il n'y a pas de cadres de nourriture de réserve à disposition, il faut déposer de la pâte de nourrissement (ou un pot renversé de votre propre miel) directement au-dessus du nid à couvain pour que les abeilles puissent y accéder facilement et qu'elle ait une température de consommation idéale. Pour assimiler la pâte de nourrissement, les abeilles ont besoin d'eau – qu'elles trouvent en partie dans la condensation qui se forme suite aux variations très importantes de températures. Une source naturelle d'eau, bien ensoleillée à proximité du rucher, mais en dehors de la ligne de vol, est fortement recommandée.

Contrôle du couvain et sélection

Le contrôle du couvain est l'une des mesures les plus importantes pour reconnaître des maladies à un stade précoce. Il faut ouvrir les ruches et évaluer l'état de santé des colonies quand les muscaris fleurissent.

Caractéristiques d'un couvain sain	Symptômes probables d'une maladie
• nid à couvain compact • larves nageant dans la gelée nourricière • larves reflétant des couleurs nacrées • anneaux de segments bien visibles sur les larves couchées de côté	• nid à couvain lacunaire • larves au sec • couleur trouble à gris/brun des larves • dissolution de la structure des larves • larves couchées sur le dos • larves décomposées • masse noire dans la partie inférieure des cellules

III. Différences entre un couvain sain et un couvain malade

Si vous avez déjà évalué et réuni les colonies en automne et travaillé selon le concept varroa du SSA, les pertes sont généralement minimes. Cependant, il peut malgré tout y avoir des colonies faibles. Une situation que l'on rencontre souvent est par exemple 3 colonies magnifiquement fortes, 4 moyennement fortes et 3 faibles. Que faire ?

De petites colonies avec un nid à couvain sain doivent être réunies avec une colonie forte. Des colonies faibles avec un nid à couvain lacunaire, qui sont agressives ou qui se développent mal doivent immédiatement être soufrées. Cela permet également d'éviter la transmission de maladies. En cas de suspicion de loque américaine ou européenne, il faut impérativement faire appel à l'inspecteur des ruchers avant d'éliminer des colonies.

Petite colonie ayant de l'avenir	**Colonie faible**
• nid à couvain compact • beaucoup de nourriture ouverte • abeilles saines et vivaces • développement visible de la colonie	• nid à couvain lacunaire • pas de nourriture ouverte • manque de nourriture • pas de développement visible de la colonie • comportement agressif

III. Différences entre des colonies faibles et de petites colonies ayant de l'avenir

Seules les colonies fortes donnent des rendements élevés et sont peu sensibles aux maladies

De nombreux apiculteurs ont du mal à se séparer des colonies faibles. D'un côté, c'est humain mais aussi une grave erreur. Si nous n'avions pas soutenu les abeilles avec de la nourriture et des mesures d'entretien, il est fort probable que ces colonies n'auraient pas survécu à l'hiver. Une sélection naturelle aurait donc eu lieu. Pensez à la santé des autres colonies et faites de la place pour des jeunes colonies ou des essaims ! Il est tout à fait normal qu'à mi-avril un tiers des ruches soient vides pour accueillir plus tard suffisamment de jeunes colonies, les « chevaux de course » de l'année suivante. Seuls les apiculteurs disposant de suffisamment de jeunes colonies sont en mesure de présenter un rucher bien rempli avec des colonies fortes avant la grande miellée.

Aide-mémoire particulièrement actuels en cette saison :

4.2. Nourrissement
4.7. Evaluation et sélection de colonies
4.7.1. Réunir des colonies
4.7.2. Eliminer des colonies
4.8.1. Observation au trou de vol

www.apiservice.ch/aidememoire

API'GENEVE

Route de Collex 162

1239 COLLEX

Tél. +4179 200 02 04

REMISE DE QUANTITÉ

Quantité	Remise	Prix/Fondabee	BIO
Jusqu'à 5		**23.60 Chf pièce**	**39.50 Chf**
Entre 5 et 10	8%	**21.70 Chf pièce**	**36.30 Chf**
Entre 10 et 30	15%	**20.05 Chf pièce**	**33.60 Chf**
Entre 20 et 50	19%	**19.10 Chf pièce**	**32.00 Chf**
Entre 50 et 70	23%	**18.20 Chf pièce**	**30.40 Chf**

Fondabee - Le pain de 2.5 Kg

4.70 Chf pièce

Fondabee BIO - Le pain de 2.5 Kg

7.90 Chf pièce

Cadre droit dadant Corps et Hausse filés verticaux

Quantité	Remise	Prix/Corps	Prix/Hausse
Entre 1 et 100		**1.40 Chf pièce**	**1.20 Chf pièce**
Entre 101 et 500	15%	**1.18 Chf pièce**	**1.03 Chf pièce**
Entre 501 et 1000	25%	**1.04 Chf pièce**	**0.91 Chf pièce**
Entre 1001 et plus	30%	**0.98 Chf pièce**	**0.84 Chf pièce**

Annonce de l'examen professionnel

Apicultrice / apiculteur avec brevet fédéral

Selon la décision de la commission AQ, l'examen professionnel d'Apicultrice / apiculteur avec brevet fédéral 2018 se déroule comme suit:

Date de l'examen:	2 juin 2018
Lieu de l'examen:	Zollikofen
Bureau d'enregistrement:	Sekretariat Imkerbildung Schweiz, Jakob Signer-Strasse 4 9050 Appenzell
Tél.	+41 71 780 10 50
E-mail:	sekretariat@imkerbildung.ch
Date limite:	1er mars 2018
Frais d'examen:	Fr. 1000.–

Vous recevrez les documents d'examen via le bureau d'enregistrement.